An aerial photograph of a village in the Cognac region of France. The village is built on a hillside and features several stone buildings with dark roofs. A prominent church with a square tower is visible in the center. The surrounding area is green with trees and fields. The word 'COGNAC' is overlaid in large green letters at the top of the image.

COGNAC

Bulletin d'information
JANVIER/2015

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE AU PUBLIC

Lundi de 16h00 à 18h30

Mardi et jeudi de 16h00 à 18h00

Téléphone : 05 65 32 11 62

Fax : 05 65 32 16 90

Adresse mail : mairie.cavagnac46@wanadoo.fr

NUMÉROS UTILES

SAMU :	15
Pompiers :	18
Gendarmerie Vayrac :	05 65 27 01 64
Centre anti-poison (Toulouse) :	05 61 77 74 47
SAUR (dépannage) :	05 65 33 23 00
EDF :	08 10 33 31 46

DÉCHETTERIE DE VAYRAC 05 65 32 66 21

Ouverte le :	lundi et jeudi de	14h00 à 18h00
	mardi et vendredi de	9h00 à 12h00
	samedi de	14h00 à 17h00

DÉCHETTERIE DE MARTEL 05 65 27 19 42

Ouverte le :	jeudi de	9h00 à 12h00
	mardi, mercredi et vendredi de	14h00 à 18h00
	samedi de	9h00 à 12h00

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

De septembre à juin : vendredi

Juillet et août : mardi et vendredi

Recyclable : jeudi toute l'année

Le mot du maire

Chers administrés

Notre pays traverse depuis plusieurs années une crise économique et sociale profonde. Cette crise nos concitoyens la vive de différentes façons.

Pour certains c'est du défaitisme et de la résignation. Pour d'autres c'est de la colère, de l'incivisme et le dégoût de la chose publique. Cela se traduit par une absence répétée devant les urnes, c'est un rejet de la politique en général.

Nous constatons tous les jours nous, élus de proximité, que le maire et le conseil municipal restent un rempart, un guide pour leurs concitoyens souvent éprouvés par les aléas de la vie. Nous devons montrer le chemin, expliquer des décisions qui souvent échappent à leurs administrés qui n'ont pas le temps, pris dans leur vie quotidienne, de suivre une actualité de plus en plus complexe.

La mandature en cours sera celle de tous les défis. Elle sera certainement la plus difficile, mais certainement la plus riche humainement car elle fait de nous l'interface sensible et permanente au cœur de nos villages.

La ruralité à l'image de la France est diversité. Les défis à venir sont donc variés d'une commune à l'autre, selon ses atouts, sa population, ses ressources. Mais quelque soit la taille de nos communes, il est deux sujets majeurs qu'on ne pourra pas esquiver. C'est celui de la commune sur l'échiquier des collectivités territoriales et celui de la place de la ruralité dans la société Française. Pourtant au-delà de tout ce qui nous différencie, deux défis majeurs s'imposent à nous : la pérennité des communes rurales et une réforme territoriale conçue autour du modèle urbain. Nous devons rester vigilants car la ruralité est sérieusement menacée. Nous devons résister avec imagination et fermeté au moule de la pensée unique technocratique et urbaine. Préparons nous à combattre pour que la ruralité garde à la France son visage démocratique et ses somptueux paysages.

D'autres nuages sombres s'accumulent au-dessus des maires ruraux. Après la fermeture de nos perceptions, de nos gares et peut-être demain de nos gendarmeries, on veut nous imposer un nouveau maillage scolaire du territoire avec la fermeture à court terme d'écoles

rurales au profit de centres scolaires de grandes dimensions. Doit-on accepter cette politique qui consiste à déposséder un territoire rural pour en favoriser un autre ?

Faut-il accepter la fragilisation de nos territoires ruraux qui ne manquera pas de se produire en cas de disparition de nos écoles publiques rurales ? L'Etat diminue drastiquement les dotations aux communes. Comment envisager la construction de nouveaux groupes scolaires plus grands dans un contexte budgétaire aussi contraint et défavorable ? Que fera-t-on de nos classes abandonnées ? Il faudra les réformer et les adapter à un nouvel usage. Qui financera ? Avec quels moyens ?

L'école rurale a des atouts qu'elle doit pouvoir continuer à faire fructifier. Ce serait un immense gâchis que de s'en priver.

Nous n'acceptons pas cette politique. En tant qu'élus nous avons d'autres ambitions : une ambition d'avenir, de développement économique social et culturel, pour l'ensemble de nos habitants.

Quant à la réforme territoriale avec tous ses revirements verra-t-on un jour le bout du tunnel ? Nous estimions qu'elle avait pour mission de préserver les équilibres indispensables dans l'organisation de notre pays. Qu'elle devait respecter notre histoire, notre unité nationale. Qu'elle devait garantir la liberté des collectivités et notamment la commune. Mais le gouvernement poursuit le transfert de l'austérité de l'Etat vers les collectivités locales. La baisse massive des dotations aura des conséquences sur la qualité des services rendus à la population, sur l'investissement local et des répercussions inévitables sur la croissance et l'emploi.

Si l'essentiel des maires ruraux ont eu une gestion prudente et sérieuse des dépenses publiques, aujourd'hui la question fondamentale est de savoir si nous aurons à l'avenir les moyens d'assurer notre mission. Pris en étau entre les dépenses obligatoires et les dotations en baisse, quelles solutions adopter ?

Si la volonté des pouvoirs publics, au

travers de cette importante saignée financière que représente la baisse dramatique de nos dotations est d'affaiblir les communes et d'entraîner leur dissolution dans de grands ensembles, nous allons alors vers la suppression du premier échelon de proximité et de citoyenneté. Si tel était le cas, n'allons-nous pas vers une rationalisation où maires et citoyens seraient perdants ? Notre commune a toujours prouvé sa capacité à s'adapter et à évoluer. D'autres pistes sont à explorer notamment en terme de représentativité du bassin de vie permettant au mot « proximité » d'avoir encore une signification et de l'avenir.

Si nous ne souhaitons pas une réforme imposée par le haut, nous devons être une force de proposition et mener une réflexion sur de nouveaux liens sur notre bassin de vie, par exemple : un regroupement de communes très proches tout en conservant l'identité de chacune. Cette démarche devrait permettre d'aborder les nouveaux enjeux du territoire avec plus de confiance et surtout plus de poids !!!

Faut-il défendre nos idées, nos valeurs ou rester assis, passivement et béatement au bord du chemin dans l'attente d'une solution imposée toute faite et qui risquerait d'être inadaptée aux souhaits et aux intérêts de nos administrés.

Tous ces grands sujets abordés ne doivent pas nous faire oublier tout ce qui s'accomplit au sein de notre propre commune : aussi pour terminer je voudrais remercier tous les responsables associatifs qui agissent et militent dans notre commune. Je voudrais associer tous ces bénévoles qui dirigent et animent nos associations, car sans eux la vie sociale et culturelle serait réduite à sa plus simple expression. Il me reste maintenant, avec un peu de retard, à vous présenter en mon nom personnel et au nom de l'ensemble de l'équipe municipale des vœux de bonheur en 2015, tout le bonheur possible dans votre intimité comme dans votre vie sociale.

En attendant je vous souhaite une bonne lecture de cette nouvelle livraison du bulletin municipal.

Le maire
S.Gutierrez

« La politique fait entre les princes, ce que les tribunaux de la justice font entre les particuliers. Plusieurs faibles ligés contre un puissant, lui imposent la nécessité de modérer son ambition et ses violences. »

Vauvenargues

Les principales marges de manœuvre d'une collectivité se situent soit au niveau de ses charges de fonctionnement, soit au niveau de ses produits (fiscalité directe locale) soit encore en matière d'endettement.

Exercice 2013 / I - BASES : Tarifs fiscaux imposés en fonction de différents critères.
(localisation, matériaux, services...)

Les bases nettes taxées au profit de la commune se répartissent en 53.92 % en Taxe d'Habitation (TH), 37.44 % en matière de Taxe Foncière bâtie (TFB), 5.61 % en Taxe Foncière non bâties (TFNB) et 5.61 % en cotisation foncière des entreprises.

En ce qui concerne la Taxe d'Habitation (TH), les bases par habitant se situent au-dessous de la moyenne départementale et au dessus de celle de la région.

Les bases par habitant de la taxe foncière sur les propriétés (TFB) se situent en dessous des différentes strates.

Pour la TFNB, la commune a des bases supérieures à la moyenne départementale et inférieures à la régionale.

La cotisation foncière des entreprises (CFE), se situe au niveau de la moyenne régionale et en dessous de la strate départementale.

		Bases en Euros par habitant		
Bases nettes taxées au profit de la commune	Bases nettes	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale
Taxe d'habitation	471 151 €	1 029 €	1 111 €	1 007 €
Taxe foncière propriétés bâties	327 181 €	714 €	746 €	820 €
Taxe foncière propriétés non bâties	26 488 €	58 €	45 €	62 €
Cotisation foncière des entreprises	49 048 €	107 €	137 €	247 €
TOTAL des Bases	873 868 €	1 908 €	2 039 €	2 136 €

II - TAUX : Déterminés par la commune.

Les taux votés par la commune de Cavagnac sont représentés dans le tableau ci-dessous :

	TAUX DE L'EXERCICE 2013			
	COMMUNE	MOYENNE DEPARTEMENTALE	MOYENNE REGIONALE	MOYENNE NATIONALE
T.H.	8.70 %	8.70 %	12.81 %	14.34 %
T.F.B	12.03 %	7.74 %	9.44 %	11.88 %
T.F.N.B.	56.71 %	74.66 %	56.05 %	29.85 %
C.F.E.	13.59 %	15.71 %	25.00 %	18.33 %

Le taux de la TH se situe au niveau de celui des communes de même strate départementale et en dessous de la moyenne régionale qui est de 12.81 %.

Celui de la TFB est supérieur à celui des différentes strates.

Le taux des taxes foncières sur les propriétés non bâties, se situe en dessous des valeurs départementales et légèrement au-dessus de celles de la strate régionale.

Enfin, celui de la cotisation foncière des entreprises est inférieur à l'ensemble des valeurs de référence.

Les Produits de la fiscalité 2013 :

La Taxe d'Habitation (TH), avec 40 992 € de produit, constitue la première ressource fiscale de la commune. Ce produit (90 €/hab) est inférieur à celui des différentes strates départementale et régionale respectivement de 97 €/hab et de 129 €/hab.

La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) qui représente avec 39 363 € la seconde ressource fiscale de la commune. Ce produit avec 86 €/hab est supérieur à celui des strates départementale (58 €/hab) et régionale (77 €/hab).

La taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) rapporte, sur l'exercice 2013, 15 031 € représentant 33 €/hab se situe en dessous des différentes strates.

La Cotisation foncière des entreprises (CFE), quant à elle, rapportant 6 664 € se situe avec 15 €/hab en dessous de l'ensemble des strates de référence.

Ainsi, l'ensemble de ces différents produits représente 224 €/hab contre 211 €/hab pour la strate départementale et 302 €/hab pour celle de la région.

PRODUITS des Taxes d'habitation, Foncière bâtie et non-bâtie, CFE.					
	2011	2012	2013	Moyennes de la commune en 2013 / hab.	Moyennes départ ^{les} 2013
Montant	90 859 €	97 585 €	102 050 €	224 €	211 €
Δ entre N et N-1		6 726 € soit 7.40 %	4 465 € soit 4.58 %		
Δ entre 2010 et 2012			11 191 € soit 12.32 %		

Produits des impositions	Produits au profit de la commune			Produits en € par habitant (exercice 2013)	
	2011	2012	2013	Pour la commune	Moyenne Départementale
T.H.	34 521 €	39 260 €	40 992 €	90 €	97 €
T.F.B.	36 119 €	37 611 €	39 363 €	86 €	58 €
T.F.N.B.	14 044 €	14 586 €	15 031 €	33 €	34 €
C.F.E.	6 175 €	6 128 €	6 664 €	15 €	22 €
Total	90 859 €	97 585 €	102 050 €	224 €	211 €

Ce tableau indique qu'en matière de pression fiscale la commune dispose d'une légère marge de manœuvre.

Il convient également de préciser que la commune perçoit au titre des impôts de répartition (CVAE) 3 998 € et un montant total d'allocations compensatrices de 8 061 € qui se décompose comme suit : 3 842 € au titre de la TH, 676 € au titre de la TFPB, 2 862 € au titre de la TFPNB et 681 € au titre de la CFE.

Enfin la commune de Cavagnac reverse au FNGIR la somme de 23 372 €.

Etat global de la dette COMMUNE DE CAVAGNAC

Date d'arrêté 01.01.2015 (Date non incluse)

Nombre d'emprunt(s) 3

Références	Prêteur	Date de versement	Date de fin	Durée	Taux (1)	Taux type	Periodicité (2)	Capital initial	Capital restant dû	Amortissement à cumulés	Intérêts cumulés	Echéances cumulées
07051725-1	BP	04.04.2011	04.04.2026	180	3,38	Fixe	S	80 000,00	64 737,69	15 242,31	8 708,47	23 950,78
59011103707-1	CA	11.03.2002	22.04.2016	180	4,95	Fixe	A	68 602,00	12 256,53	56 345,47	26 747,59	83 093,06
5148769-1	CE	05.10.2000	05.01.2015	14	4,82	Fixe	A	76 224,51	6 881,99	69 342,52	32 208,36	101 551,38
Total 164								224 826,51	83 896,21	140 930,30	67 664,92	208 595,22
Total								224 826,51	83 896,21	140 930,30	67 664,92	208 595,22

Terrain Laussac

Après plusieurs années de démarche auprès des propriétaires de ce terrain situé à l'angle de la route de Baudet pour obtenir qu'ils entretiennent leur propriété et ses abords et dont le terrain était encombré de carcasses de voitures et divers gravats ; après des propositions de la commune pour l'acquisition de leur propriété à des conditions honorables ; après que toutes démarches et courriers recommandés soient restés sans réponse, la commune a engagé une procédure d'expropriation en 2011.

En effet une friche insalubre s'était installée et était devenue le lieu de trafics et troubles divers créant un climat d'insécurité pour les riverains. Un incendie a même ravagé les locaux en 2010.

La procédure d'expropriation a abouti en 2014. En contrepartie la commune s'est engagée à effectuer un programme d'habitat social sur ce terrain d'environ 3000m² (la pointe d'environ 100m² sera maintenue sans habitat ni végétation haute pour dégager la vue de ce carrefour relativement dangereux).

La commune a reçu la proposition d'un bailleur social (Polygone) pour l'implantation de 3 pavillons sur 1000m² chacun en location avec accession à la propriété avec 2 avantages : TVA à 5.5% sur l'ensemble du projet au lieu de 20% et exonération de la taxe foncière de 15 ans pour l'accédant.

Les travaux devraient s'engager courant 2015 après les ultimes formalités administratives permettant à la commune de céder le terrain au bailleur. Toute personne intéressée peut prendre contact en mairie.





Les problèmes liés au stationnement, même au sein de petites communes comme la nôtre sont plus que jamais d'actualité. C'est pourquoi l'équipe municipale a décidé de créer ce nouveau parking.

Les possibilités de stationnement dans le bourg de Cavagnac étant extrêmement limitées, nous nous sommes dirigés naturellement vers la solution la plus rationnelle, à savoir acquérir les terrains qui se trouvaient les plus proches du bourg. Après avoir envisagé toutes les possibilités, l'équipe municipale a finalement porté son choix sur deux parcelles (appartenant respectivement aux familles Jaubertie et Leygonie) qui présentaient l'avantage de désengorger le parking du cimetière et faciliter l'accès au Bourg par un chemin nouvellement

recouvert de castine.

Pour réaliser ce parking il a fallu bien évidemment faire des travaux de terrassements par l'apport de gros blocs de pierres pour stabiliser l'ensemble, de remblais puis étendre une couche de castine et enfin poser une bâche imperméable sur le pourtour. Toujours soucieux de conserver le caractère rural de notre commune, nous avons planté sur deux côtés du parking une haie d'arbustes et quelques arbres.

IL apparaît aujourd'hui que cette solution était la plus satisfaisante car les voitures ne se garent plus le long de la route comme cela était le cas auparavant et représentaient un danger pour la sécurité des usagers.

Comme vous avez pu le constater, depuis de nombreuses années, notre commune reste très attachée à notre environnement sous la forme de plantations diverses. A chaque fois que nous avons acquis des terrains nous avons immédiatement planté des arbres, des arbustes et des haies fleuries contribuant ainsi à l'embellissement de notre commune. Les emplacements de Champ Robert, des Bordigues et du Causse en sont un exemple significatif.

Sécurisation des abords de l'école et de l'aire de jeux

La commune a engagé des travaux de sécurisation de l'accès et de la circulation devant l'école et l'aire de jeux du champ du causse.

Etant donné les vitesses excessives des véhicules lors de leur passage devant ces structures accueillant des enfants, des études ont été faites et ont abouti à la réalisation d'un plateau traversant avec passage piéton devant l'école sur la D11 assorti d'une signalisation zone 30 et de ralentisseurs placés en amont et en aval de l'aire de jeux sur le chemin communal du causse.

La sécurité des enfants et des personnes est une grande préoccupation pour la commune. Monsieur le Maire rappelle à cette occasion que les parkings sont disponibles pour le stationnement des véhicules des parents venant chercher amener les enfants à l'école. Le stationnement devant l'école est dangereux et surtout derrière le bus scolaire.

Toutes les précautions prises pour la sécurité de nos enfants doivent s'accompagner de la participation de chacun au respect des règles élémentaires de prudence et de civisme.

Soyez en remercier par avance.



Réfection du pont du Bayle

Comme cela avait été évoqué dans le dernier bulletin communal, nous avons fait refaire le pont du Bayle. Toujours soucieux de conserver un héritage patrimonial auquel nous sommes très attachés, ce dernier a été restauré comme à l'origine même si nous avons été amenés à renforcer le tablier pour répondre aux besoins de ceux qui l'empruntent régulièrement en toute sécurité.

Nous avons conservé les voûtes en briques du dessous, les quatre murs et piles ont été reconstruits à l'identique en pierres locales. Les traverses en acier ont été sablées et traitées. Le tablier (qui pourra supporter jusqu'à 30 tonnes) a été refait ainsi : pose d'une



couche de béton suivie d'une couche de résine pour l'imperméabilisation et recouvert d'une couche de goudron. Seule la balustrade originelle, n'étant plus conforme aux normes de sécurité actuelles a été modifiée. Nous n'avons pas pu pour des raisons de sécurité la faire réaliser par des bénévoles comme nous l'avions écrit précédemment. La nouvelle balustrade est en aluminium, simplifiant ainsi l'entretien. En dépit de cet élément elle s'intègre

bien dans cette restauration.

Cette réalisation a pu se faire, grâce à la compétence de la communauté de communes.

Voirie

Dans le cadre de l'entretien des voies de communication de la commune, il devenait nécessaire de refaire la route qui part du lieu dit « Lagane » et qui aboutit sur la route de Meyssac en passant par Pélassié et ce malgré l'entretien régulier que nous lui avons apporté. Comme vous avez pu le constater les entretiens de la voirie sont réalisés le plus souvent en été car les produits utilisés s'avèrent plus efficaces en raison des meilleures conditions météorologiques.

Acquisitions foncières

Deux opportunités se sont présentées :

Un terrain sur la D11 à l'angle de la route de DORVAL où nous pourrions réaliser un deuxième parking afin d'améliorer le stationnement dans le bourg de CAVAGNAC.

Un local à PELISSIE, d'une superficie de 160m² où nous pourrions stocker le matériel communal.

Sécurité incendie



Des travaux ont été réalisés pour améliorer la protection incendie sur la commune. Une partie de cette protection se trouve renforcée par l'utilisation du réseau ASA d'irrigation des agriculteurs, dont l'extension a été réalisée au village de Cavagnac et sur Saint Palavy-bas.

En été, ce réseau est utilisé pour l'arrosage des cultures. Des travaux ont été entrepris pour son utilisation l'hiver. Une convention, signée entre l'ASA et la commune, fixe la répartition de la participation financière des frais d'entretien et de fonctionnement entre les deux parties. Une borne incendie a été positionnée au Pujols sur le réseau d'eau potable et une borne au Bayle sur ce même réseau a été remplacée car défectueuse. Les emplacements des bornes utilisées pour la protection incendie sur le réseau ASA sont signalées par des pancartes et les coordonnées GPS ont été communiquées au SDIS. (Service Départemental Incendie et Secours)



Tous ces travaux ont permis d'atteindre un taux de couverture de la protection incendie du territoire de 80% et de défendre des secteurs qui, jusqu'à présent, étaient insuffisamment protégés.

L'ASA de CAVAGNAC a été créée en 1991 suite à une forte volonté des agriculteurs en place. Au tout début, 22 adhérents ont engagé 35 ha destinés essentiellement à irriguer les cultures de tabacs, de maïs et de noyers. Deux forages d'une profondeur de 100m chacun, situés à AUBIAC, pompent l'eau dans la nappe et l'envoient dans le château d'eau situé sur le point culminant de la commune près de Saint PALAVY. L'eau est alors re-pompée de cet endroit pour irriguer le plateau de Saint PALAVY et MONTAGNAC.

L'équipe en place n'a cessé d'entretenir ce réseau, également soutenue par divers financements notamment par le Conseil général et régional. La commune, à son niveau, nous a toujours témoigné de son soutien et c'est d'ailleurs avec une certaine logique que nous avons récemment adapté notre réseau à la protection incendie. Pour cela, certains investissements ont été nécessaires, notamment la mise hors-gel et l'extension de canalisations. Sans ce projet, l'intérêt général a primé et a permis de répondre de manière efficace à ce gros souci communal qu'était la défense incendie.

En résumé, l'eau c'est la vie et, malgré un contexte quelquefois décrié, l'irrigation a permis et permet le développement d'une agriculture à taille humaine. Avec les 4 ASA que regroupe notre canton, l'activité agricole reste encore dynamique et de ce fait essentielle à la vie de nos communes rurales.

C'est pourquoi, il apparaît évident que dans un contexte général très difficile, le challenge des prochaines années sera de conserver cet outil en parfait état de marche.

Jean-Marie Laporte

SI AEP* des eaux du Doux

En complément de cette résurgence, un forage avait été réalisé il y a de nombreuses années et dont nous n'avions aucun élément; il était donc indispensable de nous fixer des objectifs d'études afin de mieux cibler le potentiel exact de cette ressource en eau en vue de :

- de connaître la coupe technique et géologique du forage
- de connaître ses caractéristiques hydrauliques (courbe caractéristique et débit critique)
- de connaître les caractéristiques et la disponibilité de la ressource (paramètres hydrodynamiques et suivi piézométrique* de la ressource)
- de connaître l'évolution qualitative de la ressource en cours de pompage et sur un cycle hydrologique

Dans ce cadre, les investigations suivantes ont été réalisées :

- Un diagnostic endoscopique ainsi qu'un essai de puits en novembre 2011
- Un essai de nappe en octobre 2012
- Un suivi piézométrique et qualitatif continu du forage et de la source entre novembre 2012 et janvier 2014

*Piézométrie : étude de la compressibilité des liquides

* *Syndicat Intercommunal Adduction Eau Potable.*

Déroulement des investigations

Le **tableau n°2** présente le déroulement des opérations de terrain effectuées sur site entre novembre 2011 et février 2014.

Date	Entreprises intervenantes	Opérations réalisées
17/11/2011	TERRAQUA SAUR	- Réalisation d'un essai de pompage par paliers
13/12/2011	TERRAQUA SADE	- Inspection télévisée de l'ouvrage en régime statique et dynamique (12,5 m ³ /h) ; - Diagraphie Gamma-ray / Résistivité ; - Diagraphie de thermoconductivité et mesure de flux (micromoulinet) en régime dynamique (12,5 m ³ /h).
15 au 18/10/2012	Terraqua Saur Agent communal	- Réalisation d'un essai de pompage longue durée (72h) au débit moyen de 28 m ³ /h. Suivi qualité continu en pompage.
15/11/12	Terraqua Saur Agent communal CG46	- Mise au point du fonctionnement du forage pour les prélèvements d'eau ; - Mise en place des sondes multiparamètres (MS5) dans la comporte recevant les eaux d'exhaure du forage et dans la source ; - Mise en place de la sonde piézométrique avec enregistreur dans le forage ; - Prélèvement d'eau dans la source et le forage.
De novembre 2012 à février 2014	TERRAQUA	- Visite mensuelle pour déchargement des données enregistrées, vérification du fonctionnement du matériel et prélèvements qualitatif sur le forage et la source (fréquence mensuelle). - Suivi continu des niveaux piézométrique et de la qualité (température, conductivité, turbidité de la source et du forage).

Tableau 2 : déroulement des investigations effectuées en 2011 sur le forage « Le Bayle »

Bilan du suivi hydrologique de la ressource

Du point de vue piézométrique, les suivis réalisés montrent des niveaux très proches pour les trois points (forage, source, et piézomètre de Fondial). Le niveau de hautes eaux obtenu sur le forage correspond à celui mesuré sur la source. L'évolution saisonnière mais surtout ponctuelle des niveaux statiques sur le forage montre la grande relation entre la ressource captée par le forage et les épisodes pluvieux (réaction rapide et importante).

D'un point de vue qualitatif, le forage et la source montrent des points de similitudes et des points de différenciation :

- Les gammes de températures, de turbidité et l'altération vis-à-vis des pollutions diffuses (nitrates) sont relativement proches ;
- En revanche, les valeurs de conductivités, les concentrations en sulfates et en hydrogénocarbonates sont différenciées. Les paramètres mesurés sur la source montre des amplitudes et des variations plus importantes que les paramètres mesurés sur le forage. Ces variations mettent en évidence une très grande relation entre la source et les eaux météoriques. Elle présente des eaux moins minéralisées en période de recharge mais qui tendent vers les conductivités mesurées sur le forage (plus élevées) pendant les périodes de vidanges (et de temps de séjour plus long des eaux au sein de l'aquifère). L'évolution des concentrations en sulfates semble refléter le même phénomène, en notant que la qualité des eaux d'exhaure du forage évolue selon d'importance du prélèvement effectué sur ce dernier. Ces évolutions qualitative en pompage, croisées avec les opérations de diagraphies réalisées en 2011 tendent à montrer que le forage capte des arrivées d'eau de qualité distincte :
 - arrivées d'eau de faibles profondeurs en relation étroite avec le milieu superficiel et probablement proche des paramètres qualitatifs de la source (première zone crépinée) – Il est donc possible d'envisager des évolutions qualitatives plus tamponnées sur les zones de production profondes.
 - arrivées d'eau profondes favorisées par les temps de pompage plus longs, elles sont plus minéralisées ;
 - du point de vue de la turbidité, les courbes de restitution qui succèdent aux épisodes pluvieux bien individualisés montrent des physionomies identiques sur la source et le forage. Les deux ouvrages suivis se distinguent sur ce paramètre par rapport au mode de captage : sur la période de suivi, le forage a nécessité la mise en œuvre de cycles d'arrêt/redémarrage provoquant à chaque reprise de production un pic de turbidité. L'emploi d'un variateur peut néanmoins facilement résorber ce problème.

SYNTHESE

Le forage de reconnaissance du SIAEP des eaux du Doux présente un tubage PVC Ø 180 mm sur l'ensemble de sa profondeur. L'état de ce tubage est altéré par :

- une perforation d'une section pleine à 23,7 m qui est probablement à l'origine des matériaux plurimillimétriques remontés par la pompe d'exploitation ;
- les zones crépinées partiellement colmatées par des dépôts ferrugineux.

L'ouvrage dispose de trois sections crépinées toutes productives, **la section de tête fournissant 54 % du débit testé (12,5 m³/h).**

D'un point de vue géologique, les horizons captés semblent relativement homogènes sur l'ensemble du linéaire du forage. Seuls les terrains présents sur les 7 premiers mètres montrent une teneur en argile plus importante.

D'un point de vue hydrodynamique, l'ouvrage montre une augmentation des pertes de charges quadratiques à partir de 25 m³/h. Cette augmentation se traduit par une turbidité plus importante à fort débit. Cette dernière peut trouver son origine dans :

- l'augmentation des vitesses de circulations au sein des zones productives qui permet la remobilisation de particules fines déposées dans les fissures et fractures ;
- le dénoyage de la section crépinée de tête qui était effectif pour le quatrième palier. **Ce dénoyage peut également exister dans le cadre de l'exploitation de l'ouvrage pour un débit d'exploitation de l'ordre de la cinquantaine de m³/h.**

Au regard des résultats de l'essai par paliers couplés aux observations effectuées lors du diagnostic, le débit d'exploitation envisageable pour l'ouvrage se situe aux alentours de **25 m³/h.**

L'évolution des paramètres en pompage lors de l'essai de puits montrent une augmentation de la conductivité et de la concentration en sulfates en fonction de l'intensité du prélèvement. **Le forage capte vraisemblablement des zones de production de qualité distinctes.**

Si en l'état actuel l'exploitation préférentielle du forage ne présente pas d'opportunité majeure vis-à-vis de l'amélioration de la qualité de l'eau distribuée, notamment par rapport à la problématique des pics de turbidité liés aux épisodes pluvieux, il paraît en revanche probable qu'il y ait un intérêt non négligeable à aménager la coupe technique de l'ouvrage de manière à cibler l'exploitation des zones de production recoupées plus en profondeur, de qualité vraisemblablement différenciée et très probablement en liaison moins directe avec la surface. Cet aménagement de la coupe technique permettrait alors d'améliorer la qualité des eaux injectées dans le réseau et de limiter l'extrême vulnérabilité de la source actuellement exploitée par rapport à son environnement immédiat.

L'INF *eau*

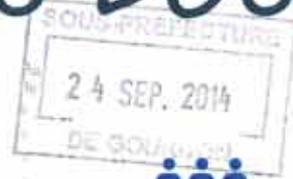
La feuille d'information sur l'eau potable

2013



Syndicat des EAUX DU DOUX

Extrait du rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public Disponible en mairie de CONDAT



3 communes adhérentes

TERRITOIRE

1 300 habitants

Le service d'eau potable du Syndicat des Eaux du Doux regroupe les communes de : Cavagnac, Condat et Saint-Michel-de-Bannières.

La population desservie est de **1 300 habitants**.

EXPLOITATION

par la société SAUR
En affranchage

La société SAUR a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages. L'eau est distribuée à **716 abonnés** (+0,14 % par rapport à 2012).



PRODUCTION

1 ressource

Ressources propres au syndicat :

Source du Doux (source située à Cavagnac) a fourni 122 511 m³ d'eau traitée.



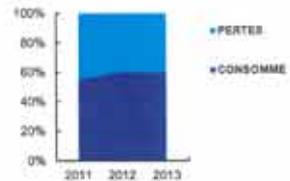
LOCAL IMPORT

DISTRIBUTION

Un réseau de 57 km
68 450 m³ consommés

En 2013 les abonnés domestiques ont consommé 68 450 m³ (en baisse de 1,37 % par rapport à 2012) soit en moyenne **144 litres par habitant et par jour**.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), le **rendement du réseau est de 59,4 %** en 2013 (il était de 60,3 % en 2012). Le taux de renouvellement du réseau est de 0,7 %.



Rendement du réseau

QUALITÉ

Bonne

Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du syndicat est de bonne qualité.

La démarche de protection de la ressource en eau est en cours de finalisation.



PRIX

278,91 € pour 120 m³

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 278,91 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2014, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 2,32 €/m³ (+0,96 % par rapport à 2013).

Sur ce montant, 47 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 34 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 19 %.



Répartition des montants collectés

■ LE PRIX DE L'EAU y compris redevance pollution

• Évolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2013	1 ^{er} jan 2014	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	48,67	49,39	+1,48 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,6765	0,6865	+1,48 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	42,00	42,00	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,44	0,44	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,01	0,01	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,30	0,305	+1,67 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

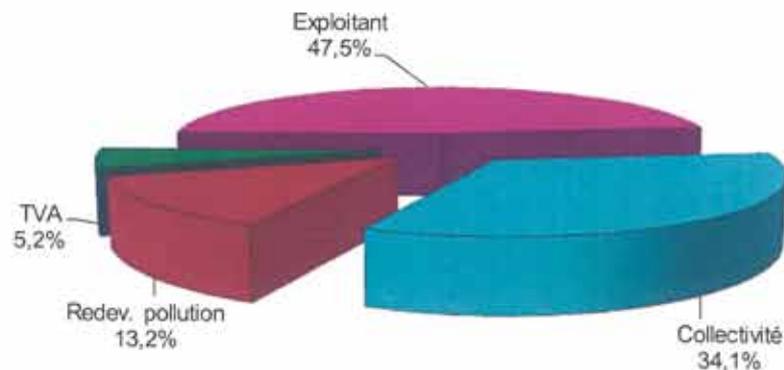
	1 ^{er} jan 2013	1 ^{er} jan 2014	Variation
Exploitant	129,85	131,77	+1,48 %
Collectivité	94,80	94,80	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	1,20	1,20	0,00 %
Redevance de pollution domestique	36,00	36,60	+1,67 %
TVA	14,40	14,54	+0,97 %
Total [€ TTC]	276,25	278,91	+0,96 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+ 0,85 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 2,32 €/m³
 Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ : 0,0023 €

Syndicat des EAUX DU DOUX

Répartition au 1^{er} janvier 2014



Rapport annuel

EXERCICE
2013

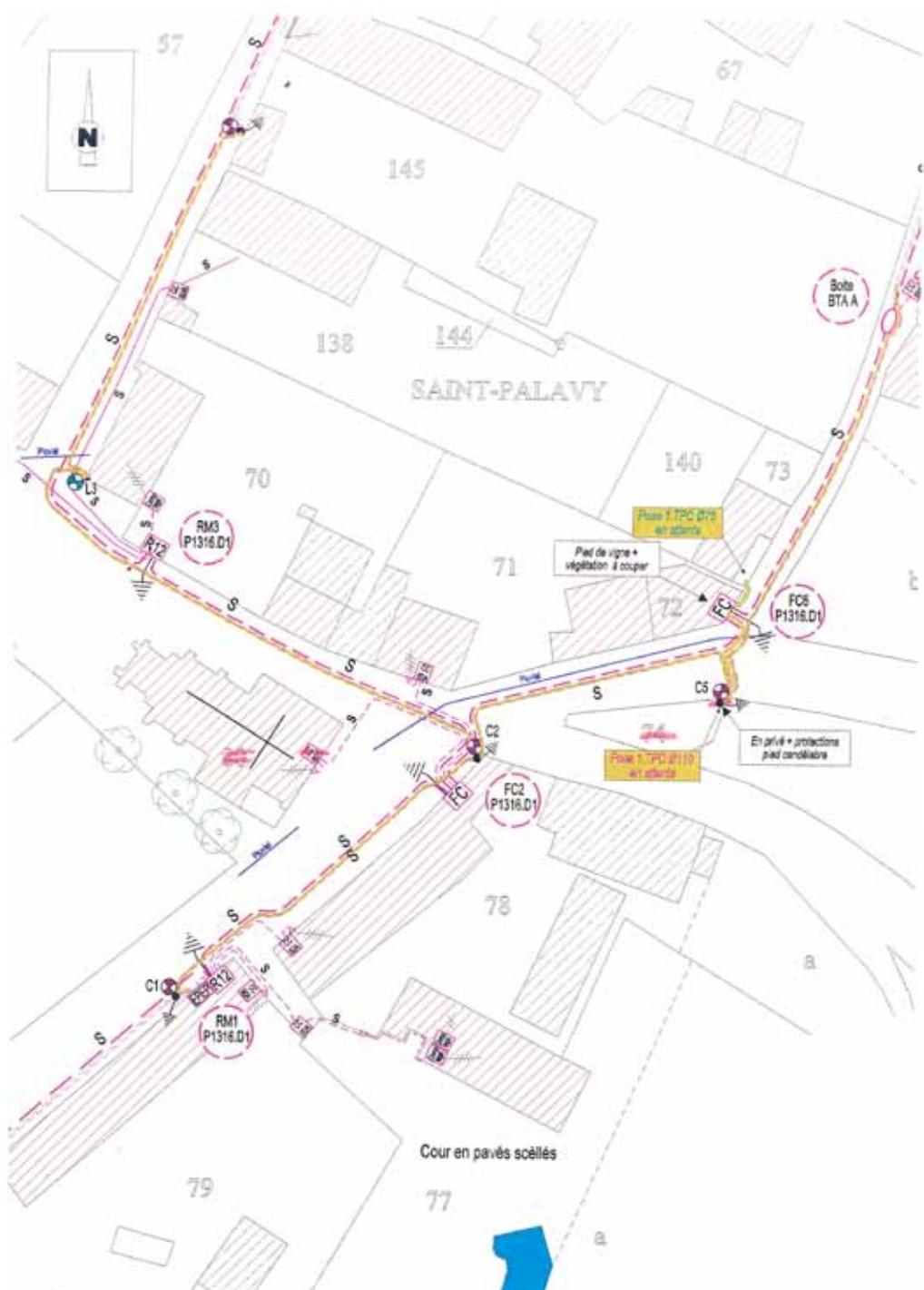
Travaux réseau d'électricité

Des travaux de renforcement du réseau d'électricité ont été entrepris en 2014 sur le secteur de Saint Palavy et route des Quatre -Croix.

Le réseau était insuffisant pour desservir les habitations qui ont retrouvé de nouveaux occupants et qui nécessitent une réhabilitation et aussi pour le développement d'activités nouvelles dans le domaine du tourisme et d'activités annexes.

L'enfouissement des réseaux dans le bourg de Saint Palavy interviendra en 2015 profitant d'un niveau d'aides que nous n'aurons certainement plus dans le futur. Ces derniers travaux ont été votés en 2014 par la Communauté de Commune du Haut Quercy Dordogne. La réalisation sera reprise par la nouvelle entité issue de la fusion des Communautés de Commune de la vallée de la Dordogne CAUVALDOR depuis le 01/01/2015.

Ces travaux seront complétés par l'installation de lampadaires s'accordant avec les bâtiments anciens dans le bourg et le pourtour proche et carrefours importants.



Projet extension de l'espace de jeux



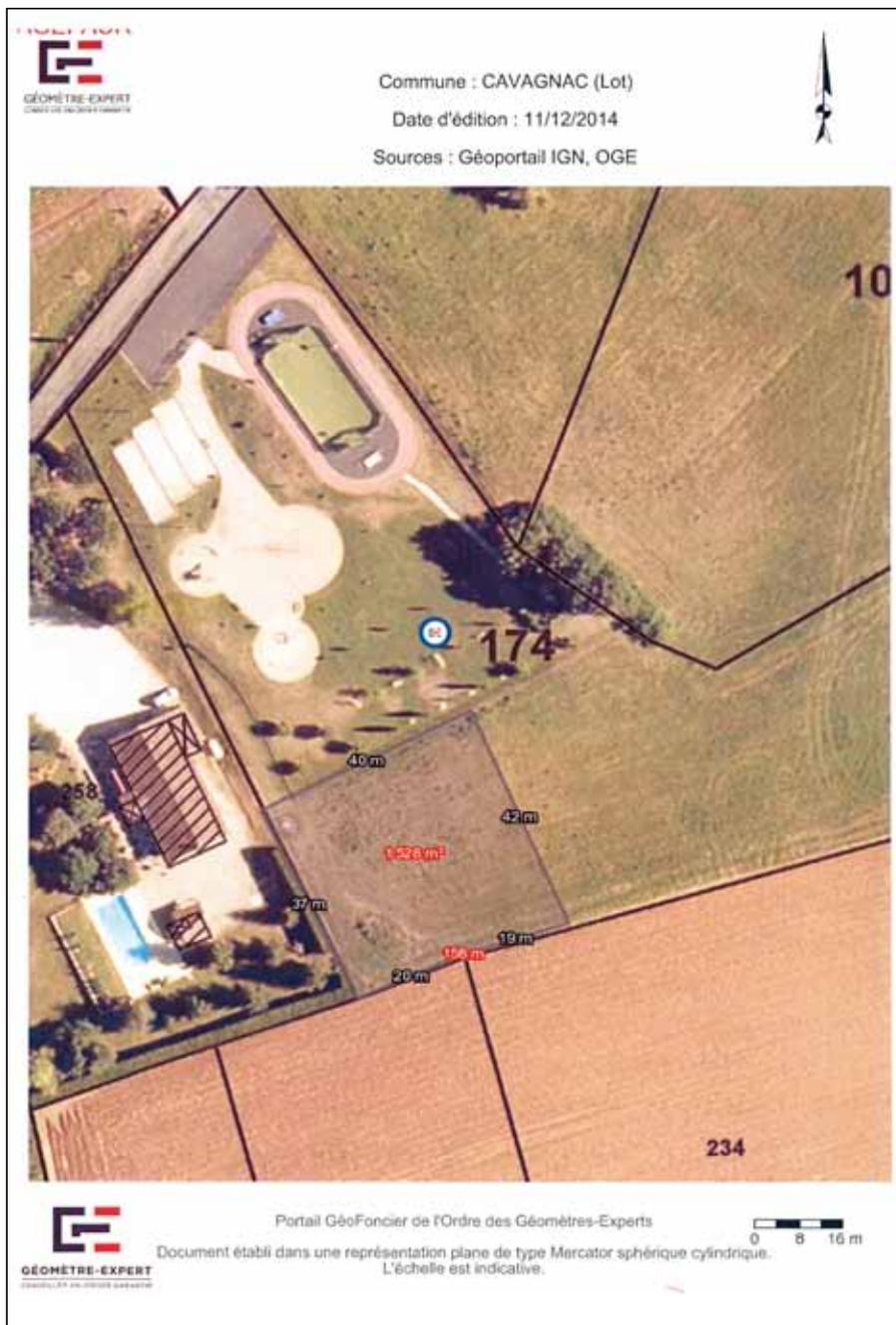
L'espace de jeux de notre commune situé à champ d'Aubiach connaît un succès grandissant tant sur le plan de la fréquentation du terrain de jeux lui-même que de l'utilisation des appareils d'été.

Face à cette réussite, la commune envisage de créer un minigolf dans le prolongement du terrain de jeux, contribuant ainsi avec cette création à maintenir les liens intergénérationnels qui sont l'apanage de la politique de rassemblement souhaitée par notre équipe.



Pour lui permettre de réaliser ce projet, la mairie a donc acheté une parcelle de terrain supplémentaire sur le site dont la disposition à la Communauté de Communes a été actée en 2014 ainsi que la maîtrise d'ouvrage du projet par cette dernière. Cet accord a pu être obtenu dans un souci d'équilibre après la prise en compte de la plaine des jeux de Betaille-Carennac.





Poubelles

Comme certains d'entre vous ont pu le constater, l'accès à certains containers de poubelle situés sur les routes principales nécessite une clé spécifique. En effet, nous avons été contraints d'avoir recours à ce système car nous nous sommes rendu compte que beaucoup de gens extérieurs à notre commune déposaient n'importe quels détritux dans nos poubelles. Comme vous le savez certainement, le tri mis en place par la collectivité a un coût et devant cette absence de civisme les Cavagnacois doivent supporter financièrement ce préjudice.

Une amélioration nette de la qualité du tri a été constatée en 2014, entraînant par là même une baisse des coûts de la taxe des ordures ménagères.

Ne nous arrêtons pas en si bon chemin.....



ENTREPRISE DE
TRAVAUX PUBLICS

sarl BROUSSE & FILS

LOCATION DE MATÉRIEL
TERRASSEMENTS • ASSAINISSEMENT

46110 CAVAGNAC
Tél. 05 65 32 10 98 - Fax 05 65 32 02 04

R.C. 4420148484814 - SIREN au capital de 100 000 € - 500000000004 - APE 4321 A - SIRET 4420148484814



FOULON FABIEN
Électricité Générale

Pélessié
46110 Cavagnac
Tél. : 05 65 32 18 16
Port. : 06 74 42 87 14
Mail : FoulonFabien.elec@gmail.com



*Les Garcières
du Puy Troubadour*

Le Puy Troubadour - 46110 Cavagnac
Tel. 05 72 86 34 30 - email: lessorcierdupuytroubadour@gmail.com



RENAULT

Garage Archassal - Agent
Z.A. de Pelissié
46110 CAVAGNAC
TÉL. 05 65 37 46 87 - Fax 05 65 37 46 88
Vente Neuf et Occasion - Mécanique - Carrosserie - Peinture

La Dornallière
Chambres d'hôtes

La Dornallière

0033(0)777603284//0033(0)581731071
jeanmarcivez@hotmail.com
lieu dit 'Dorval'
46110 Cavagnac
46 Lot

LOMACOR COMPOSITES

Frédéric RENAUDON

ZA de Bardot - 46110 CAVAGNAC
Tél. : 05 65 32 72 37 - Fax : 05 55 92 23 97 - Portable : 06 80 95 44 27



**Comptoir
du Village**

**Gamm vert
CAVAGNAC**

C.C.M.
Charpente
Christophe
MARGUI



Charpente bois, Couverture,
Menuiseries, Zinguerie,
Fenêtres... Neuf et Rénovation

06.29.84.29.26
"Les Mourgues" 46110 CONDAT cmargui@gmail.com

Frédéric AUBER

Chef de Secteur
Région Sud Ouest



SAUR
1 chemin de l'Oustalet - 46800 Montcuq
Tél. 05 65 23 27 16 - Tlc : 05 65 23 08 74 - Portable : 07 86 62 56 29
E-mail : fauber@saur.fr - www.saur.com



**Benoît CARIOU
François LEYMARIE
Pierre CERTES**

7, rue Antoine Dubois
BP 50008 - 46500 GRAMAT
05 65 38 75 66

1, Av. Foch
19100 BRIVE LA GAILLARDE
05 55 17 67 27

clc@aviva-assurances.com



**ATER
CORRESPONDANT**

Nous remercions tous les annonceurs qui nous ont aidés à l'élaboration de ce bulletin. Nous invitons les Cavagnacois à faire appel à eux lorsqu'ils en auront besoin.

POMPES FUNEBRES
Jean-Rémy BAYLE
 Accès à tous les funérariums
 Caveaux - Monuments
 Articles Funéraires - Fleurs
 Entretien de sépultures
 Avenue des Messageries - 46110 Les Quatre Routes du Lot
Tél. 05 65 32 17 04



LE MOULIN DU SOUSTRE
 Chambres d'hôtes à Cavagnac

 Contact : M. Bonhomme - Le Moulin du Soustre - 46110 CAVAGNAC - e-mail : moniro75@wanadoo.fr
☎ : 06 08 17 73 87

GÎTE DE SAUVAGNAC
 Un gîte de charme au coeur du Périgord

 Contact : M. Bonhomme - Gîte de Sauvagnac - 46110 CAVAGNAC - e-mail : moniro75@wanadoo.fr
☎ : 06 08 17 73 87

Micheline & Patrick HUPP
Laser 46
 GRAVURE INDUSTRIELLE
 TAMPONS - DÉCOUPE BOIS & PLEXI
 05 65 32 00 35 - 09 61 54 71 80 - 06 72 55 19 57
 LE PUY TROUBADOUR 46110 CAVAGNAC
 e-mail : patrick.hupp@wanadoo.fr

Le Chant du Coq
 Crêperie - Restaurant - Piscine

 Spécialités marocaines

TRANSPORTS

DML - EMS
 www.dml-ems.fr
Denis GARNIER
 Directeur commercial
 denis.garnier@dml-ems.fr
 tél : 05 65 32 02 40
 Fax : 05 65 32 02 29
 Port.: 06 72 96 34 25
 Z.I. de Blanquefort 33290 Blanquefort Pélassé 46110 Cavagnac (siège social) Z.A. Porte ouest 95070 Pierrelaye
UN SAVOIR-FAIRE

Terrain SCI Minerve

Un terrain supérieur à 2 hectares sous le château et propriété jusqu'à présent de la SCI Minerve va rentrer au patrimoine de la commune suite à une donation de cette SCI lors de sa dissolution. Ce terrain est constitué de prés en zone inondable qui pourrait éventuellement accueillir un parcours de santé ou toute autre activité en respect des règles d'urbanisme.

Nous remercions chaleureusement les membres de la SCI Minerve pour leur don que nous saurons utiliser au mieux.

Tarifs à la location de la salle polyvalente

*Pour les habitants de la commune :
150 euros*

*Pour les demandeurs extérieurs :
270 euros*

*Dans tous les cas la caution est de
600 euros.*

Ecole : rentrée 2014/2015

Pour la rentrée 2014/2015, un tableau numérique interactif et 2 ordinateurs ont été acquis pour notre école. Grâce à ces nouveaux outils, les enseignants peuvent rendre leurs cours plus dynamiques et faire participer au mieux les élèves. Tout ceci pour un coût de 3552€ TTC.

Nos Aînés



Le repas des aînés a eu lieu cette année encore le dernier dimanche de janvier au restaurant « Le chant du coq ». Cette journée animée par Eric Coudon s'est déroulée dans la bonne humeur. A cette occasion nous avons pu souhaiter la bienvenue à Mme Bordet Monique, Mr Carayon Patrick et Mr Guillaume.

Signalisation des lieux-dits

Notre projet initial de signalisation d'ensemble des activités privées et des lieux-dits de la commune n'a pas pu aboutir tel qu'il était prévu. Nous allons établir un nouveau projet centré sur la signalisation des lieux-dits, pancartes à changer ou à installer quand elles manquent.

Plan communal de sauvegarde

Pour raison administrative, son élaboration a pris du retard. Il sera terminé pour fin 2015.

Le remplacement de la totalité des chaises (environ 170) des 2 églises de notre commune est en projet pour cette année.



MISE EN ŒUVRE DU DOCUMENT D'OBJECTIFS
DU SITE NATURA 2000 FR 7300904

« MARAIS DE LA FONDIAL »



1. COMPTE RENDU DES ACTIONS RÉALISÉES DEPUIS LE COMITÉ DE SUIVI DU 27 JUIN 2013

1.1 Actions de suivi et de gestion

La majorité des actions de gestion déclinées à la suite relèvent du Contrat Natura 2000 portant sur la période 2011-2015.

1.1.1. Suivi et gestion des aménagements hydrauliques

Le suivi, l'entretien et le fonctionnement des aménagements et ouvrages hydrauliques (vannes) ont été assurés par F. Laqueyrie, dans le cadre d'une mise à disposition auprès du SIVU pour la réalisation des actions de gestion du site.

Ce dernier a ainsi procédé à des ouvertures temporaires des vannes au cours de la période pluvieuse du printemps 2013. Le 28 août 2013, il a constaté l'ouverture intempestive, par un auteur inconnu, de la vanne du fossé central. Cette action a entraîné un assèchement temporaire de la partie aval du marais, assèchement bien visible au niveau du piézomètre implanté sur ce secteur (cf. point 1.1. ci-après).

1.1.2. Gestion des aménagements pastoraux et de la ripisylve

Comme les années précédentes, les opérations d'entretien des clôtures électriques (réparations, fauche périodique de la végétation sous les fils) servant à la mise en défens des berges et de certains milieux sensibles (habitat de *Vertigo moulinsiana*) ont été effectuées par F. Laqueyrie.

Parmi les actions de gestion de la ripisylve, l'opération la plus lourde a été l'évacuation de grosses branches d'un Saule blanc tombées dans le lit du ruisseau de la Fondial au niveau de l'entrée nord-est du site.

1.1.3. Entretien des lisières humides et de l'habitat du Cuivré des marais

Une fauche mécanique tardive, sans exportation des produits de coupe, a été effectuée mi-septembre par F. Laqueyrie sur les lisières humides de l'entrée nord-est du marais.

Ce même type de fauche a été réalisé début octobre sur une partie des lisières humides et de l'habitat du Cuivré des marais situés dans la zone de la station de pompage. La totalité de cette zone n'a pu être traitée, certains secteurs étant déjà insuffisamment portants, notamment suite à la forte pluviométrie de septembre.

1.1.4. Suivi de la nappe

Méthodologie - mise en oeuvre

Le suivi de la nappe repose sur les relevés mensuels ou bimensuels effectués par F. Laqueyrie au niveau des trois piézomètres implantés dans le marais (cf. schéma ci-contre).

La corrélation avec la pluviométrie locale s'effectue sur la base des relevés pluviométriques de la station météorologique de Branceilles, située en Corrèze, à moins de 3 km du site.



Site Natura 2000 FR 7300904 (marais de la Fondial) - Réunion du Comité de suivi du 25 juin 2014
Compte rendu des actions du programme 2013-2014 et programme d'actions 2014-2015

Eléments d'analyse

Les faits les plus marquants pour l'année 2013 ont été :

- au niveau du piézomètre P3, la descente ponctuelle marquée de la nappe fin août, liée à l'ouverture intempestive de la vanne du fossé central précédemment évoquée,

- au niveau des piézomètres P1 et P2, des descentes estivales de nappe toujours inférieures à - 70 cm au-dessous du niveau du sol et donc nettement moins marquées que les deux années précédentes, où elles avaient avoisiné ou dépassé les - 1m. Ces chiffres plus faibles sont à mettre en relation avec une pluviométrie relativement élevée des mois de juin et juillet, qui a pratiquement atteint 90 mm. 2013 a d'ailleurs été la l'année la plus pluvieuse depuis au mois ces 11 dernières années, avec un total annuel des précipitations supérieur à 1100 mm.

Il est également possible que les niveaux piézométriques du marais aient été influencés par l'opération de suivi de la qualité des eaux du forage dit du Bayle (forage situé à proximité immédiate de la station de pompage) qui a été réalisée entre novembre 2012 et février 2014 par le bureau d'étude Terraqua pour le compte du SIAEP des eaux du Doux. En effet, pendant toute cette période, ce forage a fait très régulièrement l'objet de pompages aux fins d'analyse et les eaux ainsi pompées ont été rejetées dans le ruisseau des Cassines qui alimente le fossé central.

Il est néanmoins à préciser qu'un pompage du même type, avec rejet des eaux dans ce ruisseau, avait été réalisé sur une durée de 72h entre le 15 et le 18 octobre 2012 sans qu'aucun effet ait été relevé sur la nappe au niveau du piézomètre P2, que le bureau d'étude avait équipé pour l'occasion d'une sonde et d'un enregistreur de niveau cadencé à la minute.

1.2. Animations scolaires

Les sorties de découverte du marais à l'intention des scolaires ont été animées par M. Wilfried Ratel et Mme Cécile Biraut. Ces animations, au nombre de 2, ont eu lieu en mai (cf. tableau ci-dessous).

Date d'animation	Nbre d'élèves / classes concernées	Commune concernée
13 mai 2014	10 élèves de CE1 et 9 élèves de CE2	Cavagnac
16 mai 2014	13 élèves de CE1 et 6 élèves de CE2	Chauffour

Les élèves de CE2 ayant déjà participé aux animations de 2012, le programme a été adapté en conséquence par les animateurs : découverte d'une autre partie du marais le matin, jeux axés sur la faune (insectes notamment) et sur la chaîne alimentaire l'après-midi.

Les animations ont eu lieu plus tôt que d'habitude, à une période où seuls quelques chevaux étaient déjà présents sur le site. Pour assurer la sécurité des enfants, ces derniers ont été temporairement cantonnés par Francis Laqueyrie dans une partie du marais non concernée par les animations (pose d'une clôture temporaire).



Photo prise lors de l'animation scolaire du 13 mai 2014

1.3. Suivi des espèces et des habitats d'intérêt communautaire

Lors de la réunion du dernier Comité de suivi ont été présentés les résultats de la première phase de suivi du Maillot de Desmoulins (mollusque) et de l'Agrion de Mercure (libellule), qui ont mis en évidence la remarquable abondance et le bon état de conservation des populations de ces deux espèces d'intérêt communautaire sur le marais.

Avaient également été abordés les premiers éléments du suivi du Cuivré des marais (papillon) et des habitats herbacés d'intérêt communautaire (hors végétations aquatiques), suivi qui n'était pas achevé et a été complété depuis au cours de l'été 2013. Ces derniers résultats sont présentés ici.

1.3.1. Suivi du Cuivré des marais (*Lycaena dispar*)

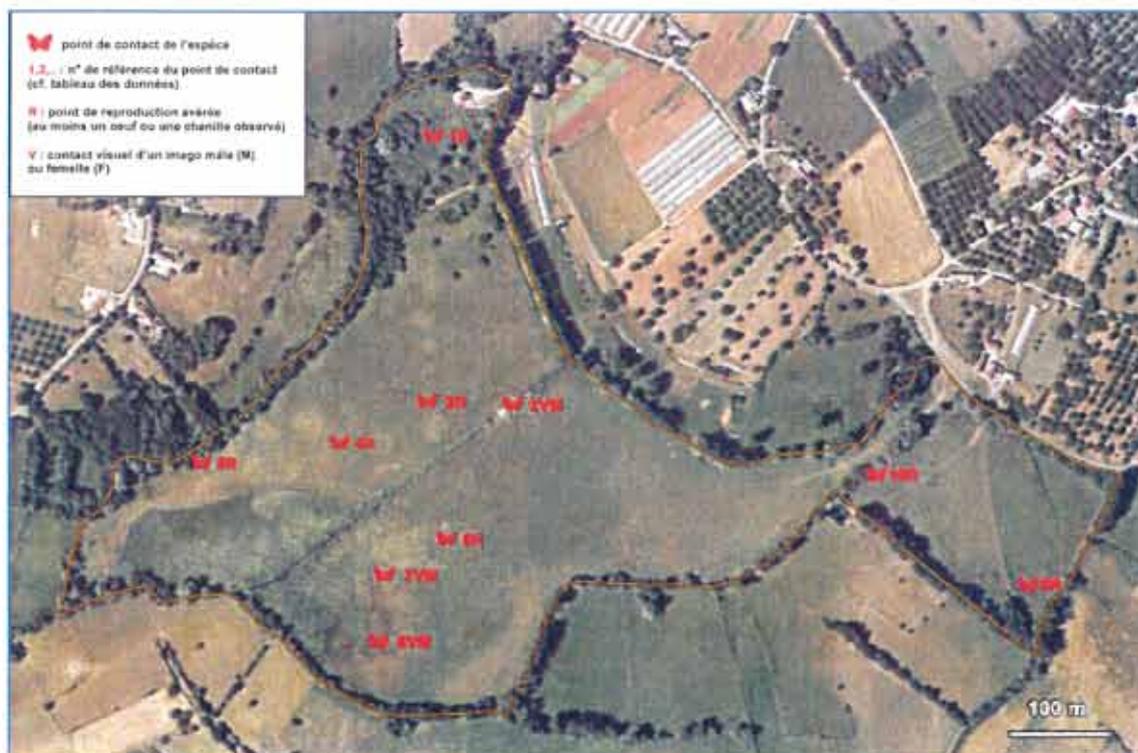
Eléments de biologie et méthodologie

Dans le Lot, l'espèce vole le plus souvent en 2 générations qui se succèdent entre début mai et la première décade de septembre, parfois en 3 générations, les derniers imagos (papillons volants) étant alors observés dans la première décade d'octobre.

Un moyen efficace d'évaluer l'importance et l'état de conservation de la population locale de l'espèce est de rechercher et de compter les œufs et les jeunes chenilles (cf. photo ci-dessus) issus de la première ou de la deuxième génération d'imagos en examinant systématiquement les stations de plantes-hôtes (plantes-nourricières des chenilles, sur lesquelles s'effectue la ponte) à la fin des périodes de vol. Les périodes habituellement les plus favorables sont la seconde quinzaine de juin et la seconde quinzaine d'août.

Au printemps 2013, sans doute en raison des conditions météorologiques, la période de vol, et donc de reproduction, de la première génération d'imagos a été plus tardive que d'habitude, laissant supposer que les comptages effectués avant la dernière semaine de juin, pouvaient souffrir d'un biais lié à ce décalage temporel de la période de ponte. Des prospections complémentaires ont donc été effectuées à la toute fin de juin ainsi que la dernière semaine d'août.

Carte de localisation des données de juin 2013



Site Natura 2000 FR 7300904 (marais de la Fondial) - Réunion du Comité de suivi du 25 juin 2014
Compte rendu des actions du programme 2013-2014 et programme d'actions 2014-2015

Total œufs août 2013	19 œufs sur 7 secteurs distincts, dont : - 15 œufs non éclos et 4 œufs éclos, - 17 œufs sur Patience agglomérée et 2 œufs sur Patience crépue
-----------------------------	--

Éléments d'analyse

La dernière prospection de juin 2013 a permis la découverte d'un seul point de ponte supplémentaire par rapport à ceux précédemment recensés et les résultats des prospections de fin août sont identiques ou très proches de ceux du mois de juin en ce qui concerne le nombre total d'œufs et le nombre de secteurs de reproduction recensés, qui se répartissent entre la station de pompage, la zone centrale principale du marais et le secteur est.

Les chiffres des comptages s'avèrent faibles, et notamment inférieurs à ceux de 2002. Ainsi, la comparaison avec les résultats de 2002 (cf. tableau suivant) montre que le nombre maximal d'œufs comptés par secteur est de l'ordre de 2 à 2,4 fois plus faible pour le secteur est et la partie principale du marais et presque 20 fois inférieur pour la zone de la station de pompage (seulement 5 œufs comptés en 2013 contre près d'une centaine en 2002).

	Nombre maximal d'œufs recensés / secteur			
	secteur station de pompage	moitié nord-ouest partie principale	moitié sud-est partie principale	secteur est
Année 2013	5	13	2	10
Année 2002	97	31	4	21
Rapport du nbre maximal d'œufs recensés en 2002 / nbre maximal d'œufs recensés en 2013	19,4	2,38	2	2,1

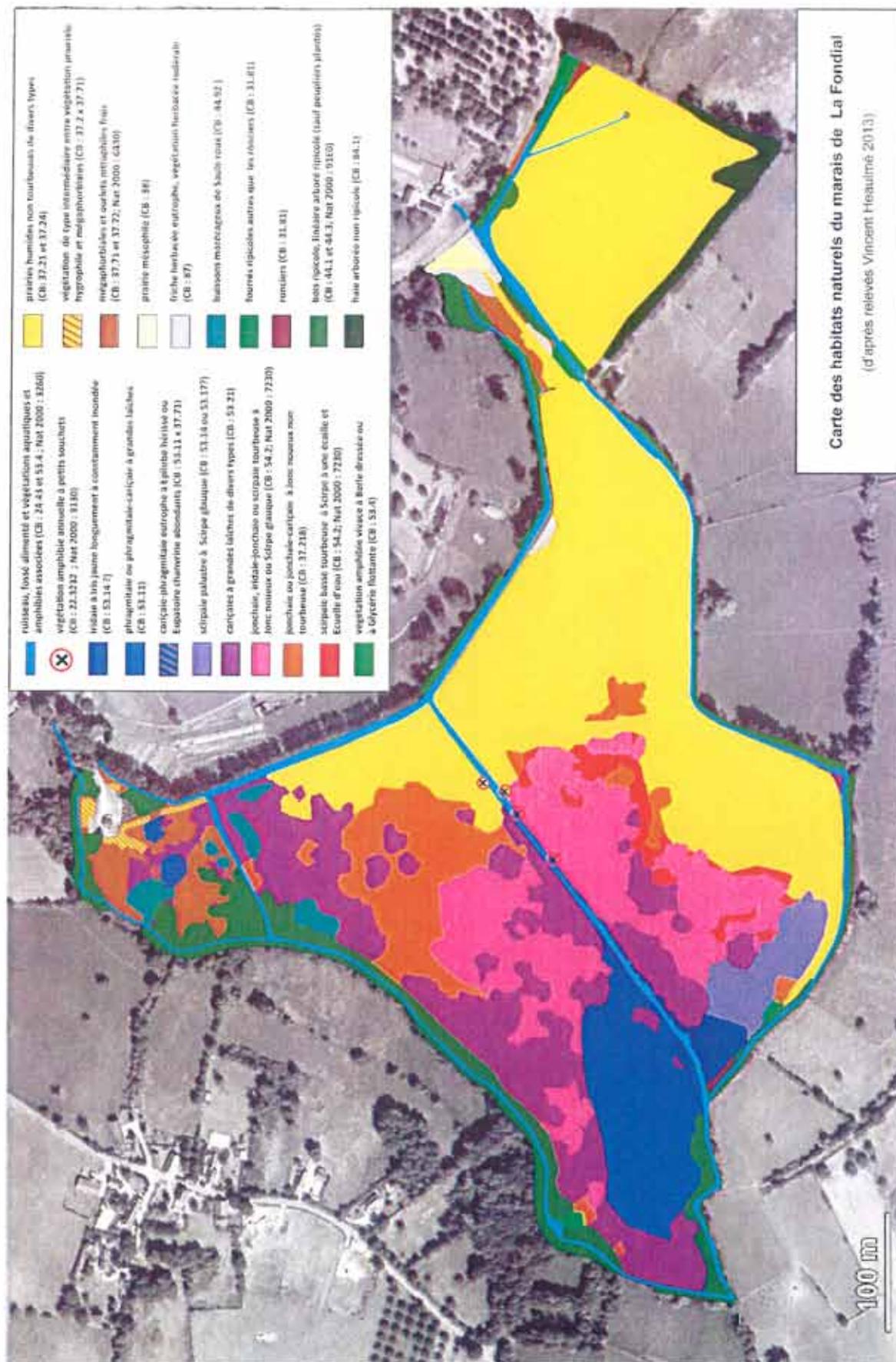
Au vu de la faiblesse des chiffres concernés et en tenant compte des aléas des prospections ainsi que des éventuelles fluctuations démographiques de l'espèce, il n'est pas possible de conclure à une baisse de l'effectif reproducteur sur les secteurs autres que la zone de la station de pompage, ce notamment dans la partie principale du marais où les capacités d'accueil de l'espèce (abondance des Rumex (Patiences) utilisées comme plantes-hôtes, faible impact limitant du bétail) sont probablement aujourd'hui supérieures à ce qu'elles étaient en 2002.

L'importance du différentiel enregistré sur le secteur de la station de pompage est par contre largement à mettre au compte d'une diminution de la capacité d'accueil de l'espèce sur cette zone, liée à une régression des Rumex. Ces derniers ont été visiblement défavorisés par le rythme biennal de la fauche d'entretien mis en place sur cette zone dans le cadre du premier contrat Natura 2000. L'instauration, depuis 2011, d'une fauche tardive annuelle devrait permettre de stabiliser, voire inverser, cette tendance.

1.3.2. Cartographie et évolution des habitats d'intérêt communautaire

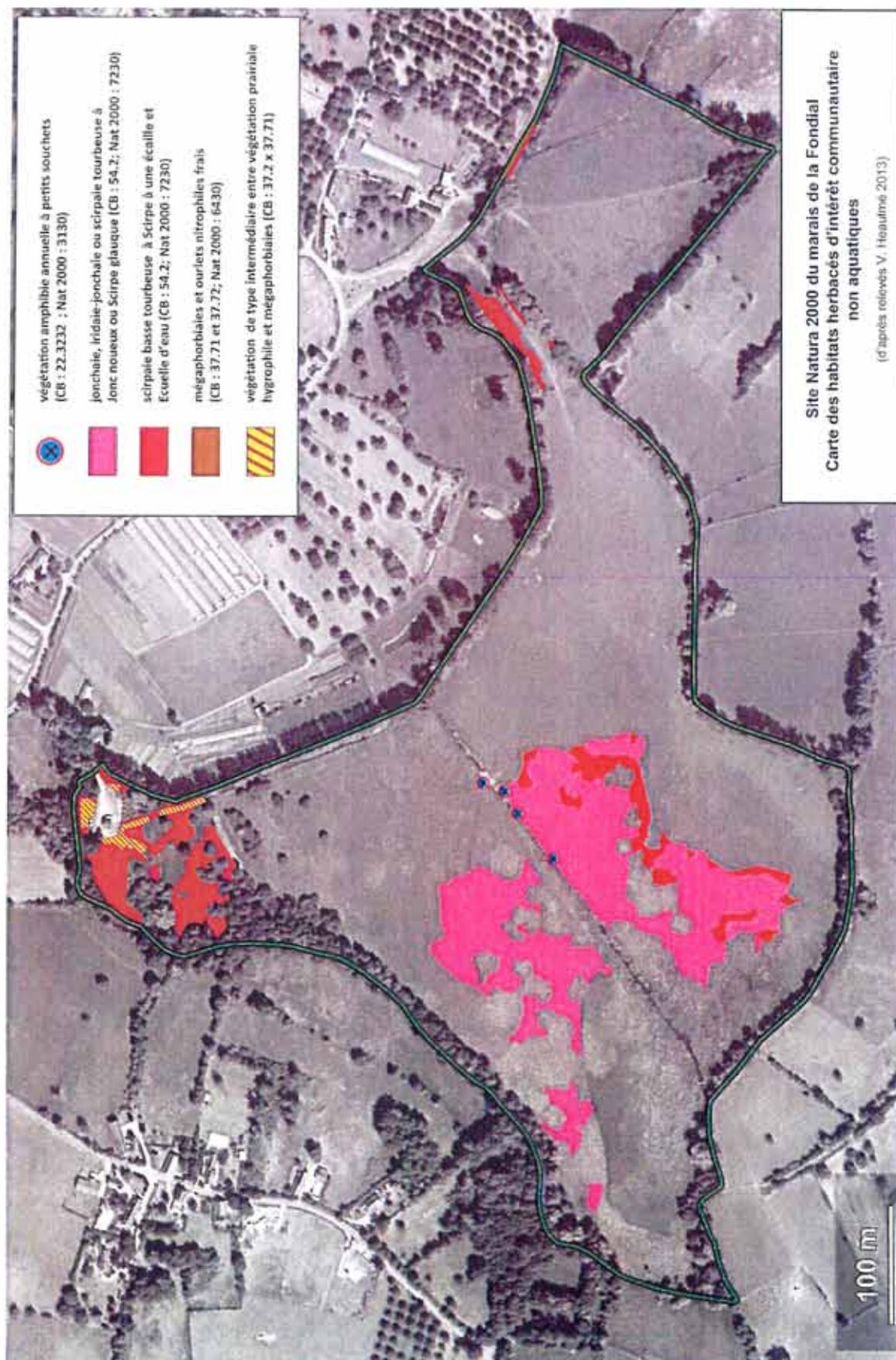
Le travail a porté plus particulièrement sur les habitats d'intérêt communautaire du site, à l'exception des habitats aquatiques et ripicoles liés au réseau hydrographique, qui ont été traités par Wilfried Ratel dans l'expertise des ripisylves du site qu'il a réalisée en 2010.

Les différents habitats ont été identifiés et caractérisés sur la base de nombreux relevés floristiques et d'une cinquantaine de relevés phytosociologiques. Leur cartographie a été réalisée de façon précise en s'appuyant sur des photos aériennes récentes (2009) et sur une géolocalisation par GPS.



Site Natura 2000 FR 7300904 (marais de la Fondial) - Réunion du Comité de suivi du 25 juin 2014
Compte rendu des actions du programme 2013-2014 et programme d'actions 2014-2015

Distribution des habitats herbacés non aquatiques d'intérêt communautaire en 2013



Compte rendu des actions du programme 2013-2014 et programme d'actions 2014-2015

Cette année, l'école compte 40 élèves, répartis sur 2 classes.

L'année scolaire est organisée en suivant les nouveaux rythmes scolaires, déjà instaurés l'an dernier.

A ce titre, les élèves bénéficient, sur ces temps péri-éducatifs, d'activités ludiques, créatives, sportives et culturelles. Un partenariat avec le musée de La Chapelle aux Saints est d'ailleurs en cours. Les élèves de CE1/CE2 participent à des ateliers sur la Préhistoire animés par une personne du musée. Ils manipulent des outils, découvrent les techniques d'allumage de feu... Ces séances se termineront par une visite du musée.

Ce projet est mené en lien avec ce qui est fait en classe, la Préhistoire étant au programme des CE2.

LES PROJETS ET SORTIES DE L'ANNÉE



Cette année est celle du grand voyage scolaire. Nous partirons à la découverte de l'Île d'Oléron au mois de juin, avec l'école de Condat.

Les élèves y passeront cinq jours et profiteront des richesses de cette île : marais salants, longues plages, phare, Fort Boyard... Les enfants pourront ainsi évoluer dans un nouvel environnement et vivre l'école autrement !

Nous remercions les mairies de Cavagnac, Condat,

Saint Michel de Bannières et Strenquels qui participent au financement de cette sortie et qui rendent possible cette découverte.

Au mois de mars, nous espérons pouvoir participer à la transhumance de Rocamadour cette année encore.

Depuis deux ans, les élèves des deux classes ont pu bénéficier de séances de piscine à Meyssac. Celles-ci devraient être renouvelées cette année.

LES MANIFESTATIONS :

Un marché de Noël a été organisé. Les élèves ont fabriqué des objets (couronnes, décorations, cartes...) et ils ont été vendus pour permettre l'organisation de sorties. C'est également l'occasion de rencontrer les familles et de partager un moment convivial.

Le loto des écoles, organisé par l'Association des parents d'élèves, aura lieu le samedi 28 février à 20h30 à la salle des fêtes des Quatre-Routes-du-Lot. Nous remercions les artisans, commerçants et parents qui offrent des lots pour faire exister cette soirée ainsi que toutes les personnes qui y participent. La somme récoltée servira à financer des projets dans les 3 écoles du RPI.

Nous souhaitons à tous une très belle année 2015.

Les enseignantes

Association pour la protection du site et des activités de Cavagnac ((APSAC)

Autant nous en convaincre: le site médiéval de Cavagnac est notre repère à nous, natifs ou habitants des lieux. Depuis son promontoire portant château et église, il étend la vue sur la vallée de la Tourmente, face au donjon de Cazillac. Au fil du temps les hommes ont doté ce creuset naturel de pôles patrimoniaux remarquables. Ils organisent, (à commencer par Cavagnac) au sein des paysages, des constructions, des voies de communication et autres aménagements, l'espace géographique qui est notre cadre de vie .

Mais les hommes, dont les réflexes à travers l'histoire sont guidés par d'insondables et infinies préoccupations, notamment de gestion collective et administrative , ont sans cesse balisé et découpé ce territoire. Cette démarche tâtonnante, plus ou moins arbitraire (et/ou capricieuse), se poursuit...

Voici cent ans, Cavagnac et Cazillac (avec également Strenquels et Condat) ont contribué à créer la commune des Quatre-Routes. Autour de la gare arbitrairement laissée là dès 1861, à l'époque au milieu de rien (six kilomètres après Saint-Denis-près-Martel et six avant Turenne), par les constructeurs de la voie ferrée, un centre de vie économique et sociale s'est développé. Mais l'évolution de cet «épïcentre» a duré cinquante ans avant d'être, en 1912, érigé en commune. La consultation, sur cette période, des délibérations des conseils municipaux concernés, ne manque pas de sel!

En ce début 2015 nous sommes appelés à élire, aux premiers jours du printemps, nos nouveaux conseillers départementaux. Les citoyens de Cavagnac et ceux de Cazillac vont cette fois associer leurs voix afin de désigner le binôme paritaire (homme-femme) qui représentera, pour six ans, le nouveau canton de Martel.

Au-delà et simultanément, un vaste processus de réorganisation territoriale est mis en oeuvre par nos représentants sortis des urnes. Derrière nos bulletins de vote, ne lâchons pas nos responsabilités de citoyens!

Ce chamboulement profond aux conséquences peu prévisibles, appelle chacun à l'effort et la vigilance. Puisqu'il défait et refait la France à travers l'organisation de ses territoires, il nous concerne tous. Certes, il conserve les vieilles cellules communales, comme autant de confettis et/ou points d'hologramme, mais il reconsidère largement leur mode de gestion.

En effet, une parmi désormais 62 communes au sein de CAUVALDOR, Cavagnac, avec quatre cents et quelques habitants seulement sur 36000, dépend pour beaucoup dorénavant des décisions d'un conseil communautaire de 86 membres dont le bureau serait, aux dernières nouvelles, en léger retrait au regard des prescriptions actuelles, car monolithiquement masculin.

Il n'en reste pas moins que notre place demeure localisée au mitan de la vallée de la Tourmente, entre Turenne et la Dordogne. Notre nouvelle grande région administrative qui agrège Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon ne change pas notre position. Nous serons toujours limitrophes de l'autre nouvelle grande région voisine devenue Aquitaine-Poitou-Charentes-Limousin. On peut y trouver un inconfort, mais on peut y voir aussi une chance.

Conserver, dans ce contexte, l'ambition de contribuer au développement local, d'entretenir le dialogue dans ce but avec les pouvoirs publics dans les débats et instances de concertation, face aux enjeux majeurs de notre temps, est affaire de volonté. C'est aussi affaire de nombre. A côté des élus, les associations ont un rôle de suggestion et d'accompagnement de décisions plus difficiles chaque

jour à instruire et à prendre.

A sa modeste échelle, l'APSAC fait ce qu'elle peut :

Nous avons récemment, avec certaines de nos associations partenaires, demandé à rencontrer le nouveau président de CAUVALOR qui a indiqué souhaiter revenir sur le sujet du désenclavement du nord du Lot. Nous souhaitons mieux connaître ses intentions sur ce point.

La conservation et la valorisation des patrimoines bâtis, naturels et paysagers, la préservation des espaces ruraux et la sauvegarde de l'activité économique, en général, nous préoccupent.

Quant au devoir de mémoire, nous avons le 8 mai 2014 salué à Saint-Palavy, à l'initiative de notre regretté doyen Marc Ligonie, avec l'accord et l'aide de la commune, la mémoire de Pierre Léonard, déporté et mort à Mauthausen.

Dans le cadre de la commémoration de la «Grande Guerre», nous espérons parvenir à organiser un temps fort autour de la mémoire du docteur Bayle, médecin aux armées, ancien maire de Cavagnac. Mais sans attendre, il me revient de remercier Pierre Flandin-Blety qui débute, dans ce bulletin, le rappel de ce que fut la contribution de Cavagnac à la terrible épreuve de 1914-1918.

Plus rude est la bataille, plus élevé doit être le moral !

Puisse 2015 soutenir et encourager le nôtre. Bonne Année à toutes et à tous.

Michel VIGNE

Les morts de la Grande Guerre à Cavagnac

Depuis l'an dernier et jusqu'en 2018, les pouvoirs publics et les collectivités territoriales de la République se sont engagés dans la célébration, sous diverses formes, du centenaire de la guerre de 1914-1918.

Les médias audiovisuels, les historiens, les érudits, les familles de France sont entrés dans cet énorme et douloureux devoir de mémoire envers les poilus morts au combat. Pour autant, n'oublions pas les pauvres « gueules cassées » qui en revinrent... Les services d'archives, à tous les niveaux, ont incité les chercheurs à consulter leurs abondantes ressources et ont organisé des collectes de documents auprès de particuliers susceptibles d'offrir à la conservation et à la consultation publiques, toutes sortes de témoignages : correspondances, carnets personnels, mémoires, photos, etc.

La réédition d'ouvrages anciens (les grands classiques de Barbusse, Genevoix, Dorgelès, Giono, etc., les mémoires d'hommes politiques - Poincaré - ou de militaires - le commandant Reynal -, les travaux d'historiens spécialistes de la période, tel Pierre Miquel) le cède à la publication d'une foule de livres récents et d'articles. Parmi les plus intéressants, dont la proximité nous touche particulièrement, citons l'excellente recherche conduite par M^{me} Christiane Bouat, *Le canton de Gramat 1914-1918*, publiée par l'association *Racines*, Brive, 2014, 245 pages avec une riche iconographie. N'oublions pas non plus de lire (ou relire) le livre de Claude Duneton - son meilleur ouvrage, peut-être -, *Le Monument* (2004), qui fait s'entrecroiser les combattants de Lagleygeolle, leurs familles, leurs racines au village du « Midi corrézien ».

En marge des nombreux musées d'importance nationale, en général situés dans l'ancienne zone des hostilités, au niveau le plus modeste des multiples territoires organisant une manifestation mémorielle, se situent nos milliers de communes françaises, disséminant le Souvenir plus que partout ailleurs. Elles sont terres d'appartenances familiales, cellules de la proximité des défunts, ancrages des si divers monuments aux morts... Elles ont souvent aménagé des expositions de documents, de photos, d'objets personnels, proposé des conférences, mis en place des concerts...

Avant d'évoquer un programme que notre communauté pourrait bâtir pour apporter sa pierre à l'édifice de la commémoration, souvenons-nous de la contribution des foyers de Cavagnac à « la

der des ders » en rappelant les trente-trois noms de ceux qui y sont morts. Ils étaient habitants de Cavagnac et de Saint-Palavy, les deux clochers de notre commune depuis 1800. Le recensement de 1911 dénombre 650 âmes sur la commune, respectivement 414 pour Cavagnac et 236 pour Saint-Palavy. La population masculine peut être évaluée à la moitié (plus de 300), mais combien d'adultes, et parmi eux combien de mobilisés ?

Les morts de Cavagnac (18 noms).

Nous respectons, pour le moment, l'ordre suivi par la plaque commémorative du monument aux morts (ordre chronologique des décès), en ajoutant quelques précisions fournies par les recherches actuellement en cours. Il y a 18 noms. Pour obtenir la classe de mobilisation, on ajoute 20 ans à la date de naissance. La plus ancienne classe mobilisée est celle de 1887 (nés en 1867 ; ils sont plus d'une dizaine à Cavagnac : E. Guary, J.-B. Jarrige, T. Leygonie, J. Martignac, G. Meyrignac, etc.). Les derniers mobilisés sont nés en 1900.

N. B. Selon un usage du pays, le second prénom est parfois le prénom usuel.

Nom	Lieu de naissance commune et village	Date de naissance	Date et affectation lors du décès	Lieu du décès
Léopold ALBRESPY	Cavagnac Auriol	23/05/1893	8/09/14 2 ^e zouaves	Chambry (Seine-et-Marne)
Jean LEYMAT	Cavagnac Dorval	9/11/1884	8/09/14 207 ^e RI (Cahors)	Vitry-le-François (Marne)
Antoine GAY	Cavagnac Mas-del-Bos	22/03/1876	5/01/15 131 ^e RIT (Cahors) (territoriaux)	Jonchery (Marne), Cote 133
Jean BAYLE	Cavagnac Auriol	24/04/1883	2/03/15 7 ^e RI (Cahors)	Somme-Suippes (Marne)
Jean TRONCHE	Cavagnac Péliissier	16/07/1885	9/05/15 7 ^e RI	Roclincourt (Pas-de-Calais)
Jean Louis BIARS	Cavagnac Le Causse	16/11/1894	9/05/15 20 ^e chasseurs à pied	Hersin-Coupigny (Pas-de-Calais)
Jean-Pierre ARCAMBAL	Strenquels Marié à Cavagnac	16/09/1882	10/03/16 139 ^e RI	Bois-des-Corbeaux (Meuse)
François ROCHE	Saillac	15/05/1884	19/04/16 326 ^e RI	« Devant Verdun »
Jean VIGNE	Collonges	13/03/1891	21/12/16 2 ^e zouaves	Vadelaincourt (Meuse)
François TRONCHE	Cavagnac Tessandier	20/06/1895	19/04/17 88 ^e RI	Prones (Marne)
Julien LUZÈGE	Le Vigan (46) Hab. Bardot	3/07/1883	13/04/17 287 ^e RI	Sapigneul (Aisne)
Jean-Baptiste TASSAIN	Cressensac	4/02/1895	5/09/16 166 ^e RI	Vermandovilliers (Somme)
Marcel LOURADOUR	Cavagnac Bourg	16/01/1898	29/07/18 120 ^e RI	Bois-Meunière (Marne)
Jean CAYROL ou QUEYROL	Meyssac	5/10/1894	20/08/18 2 ^e tirailleurs marocains	Nampcel (Oise)
Joachim LEYMAT	Cavagnac			
Henri FOURNET	Cavagnac Bourg	5/01/1886		
Etienne Jean BRIAT	Cavagnac Montagnac	21/07/1898		
Emile CEYRAC	Cavagnac Bourg	27/02/1898		

Les morts de Saint-Palavy (15 noms).

Jules GRAMAT	Ligneyrac	1/02/1893	14/08/14 139° RI	Petitmont (Meurthe-et-Moselle)
Jean-Baptiste MEYRIGNAC	Cavagnac Montagnac	25/11/1886	24/08/14 57° RA (Toulouse)	Eton (Meuse)
Charles LAVAL				
Pierre ANTIGNAC	Cavagnac S' Palavy	18/01/1893	16/09/14 139° RI	Elincourt-Sainte Marguerite (Oise)
Bertin SOUSTRE				
François MONTEIL	Cavagnac Montagnac	16/05/1891	5/03/15 7° RI (Cahors)	Perthes (Marne)
Jean BESANGE	Cavagnac S' Palavy	11/09/1879	26/06/15 131° RIT	Hôpital de Loches (Indre-et-Loire)
Etienne BOUTANT	Cavagnac Perry	24/02/1884	7/03/16 7° RI	La Harazée (Marne)
Pierre MALLEPEYRE	Cavagnac S' Palavy-Bas	27/12/1874	11/02/17 27° RIT	Ambulance de Villers- Marmery (Marne)
Jean-Baptiste FERNANDEZ				
Médéric GÉRAUD				
Antoine GARY	Cavagnac Mas-del-Bos	4/01/1885	25/04/18 83° RI	Locre (Belgique)
Jean FLOURET	Cavagnac S' Palavy	19/02/1885	26/04/18 339° RI	Poste GBD 131 Boves (Somme)
Antoine Pierre SERRE	Cavagnac	24/04/1896	5/08/18 133° RI	Hôpital complémentaire de Montévrain (Seine- et-Marne).Inhumé au cimetière de S' Palavy
Antoine VERGNE				

Ce tableau est éloquent. Les populations rurales forment bien dans la bataille le gros de l'infanterie (un seul artilleur, au 57° RA de Toulouse, Jean-Baptiste Meyrignac, est, selon notre actuelle documentation, tué). Les territoriaux, mobilisés âgés, ne sont pas toujours épargnés (deux morts au 131° RIT, un au 27°). Certains morts échappent, pour l'instant, aux recherches. Il faudra combler les lacunes. Grâce à internet, on bénéficie pourtant en ligne de nombreux instruments d'investigation. On peut consulter, entre autres, les registres matricules : pour chaque soldat, son parcours militaire est retracé de façon synthétique. Nous avons commencé ce dépouillement. Au demeurant, pourquoi ignorer les mobilisés, les anciens combattants qui souvent durent panser, au retour, leurs blessures physiques et morales au sein de leur famille ?

Alors, que faire à Cavagnac pour participer à la commémoration du centenaire ? Nous avons prévu de célébrer, le 11-Novembre dernier, la mémoire du docteur Joseph Bayle qui fut durant la guerre médecin aux armées (nous avons sa fiche matricule). C'est partie remise pour mieux faire, et il faut débattre de projets faisables avec toutes les personnes que la célébration intéresse. Ne devrait-on pas commencer par recenser nos richesses en documents divers ? Sommes-nous prêts à nous investir à notre tour ? L'APSAC restera une force de proposition. Aidez-la de votre participation.

Pierre FLANDIN-BLÉTY

Inauguration de la plaque de P. Léonard à St Palavy

Si nous sommes rassemblés aujourd'hui, à Saint-Palavy, c'est pour évoquer la mémoire de la disparition dans les camps de la mort Nazi en 1944 de Pierre LEONARD, habitant de Saint-Palavy et ancien élève de cette école.

Il y a 70 ans, la France était occupée par les troupes Nazis, et, plus la victoire devenait douteuse pour elles, plus les massacres augmentaient. Des rafles étaient faites à la sortie des spectacles, à la descente des trains... L'année 1944 fut marquée par de terribles représailles.

La Division « Das Reich », qui venait de Montauban et de Caylus, se chargea de la besogne : c'est-à-dire, terroriser les habitants pour les dissuader de soutenir les nombreux groupes de maquis dans l'Est du Département.

Les 11 et 12 mai 1944, la division « Das Reich » et, en particulier, le régiment « Der Führer » envahirent la région de Figeac - Lacapelle - Latronquière.

On connaît les massacres perpétrés par cette division à « Tulle » et à « Oradour », mais on parle peu des 200 morts et des mille déportés, triste bilan des représailles de ces deux jours dans le Figeacois. Les SS ont torturé, tué, déporté, souvent au hasard, sans autre objectif que de semer la terreur.

A Saint-Felix, canton de Figeac, le 12 mai 1944 entre 14h et 15h, il y eu autant de morts dans ce village qu'il y en eu pendant la guerre de 14-18 : la seule différence, c'est qu'il n'y avait pas seulement des hommes, mais aussi des femmes et des enfants.

Si j'ai particulièrement insisté pour que cette commémoration ait lieu :

c'est parce que j'ai vécu ces événements (ce qui marque pour le restant de sa vie)

et c'est aussi parce que j'ai connu Pierre LEONARD, alors que nous étions pensionnaires à Gourdon dans le même établissement scolaire en 1935 et 1936. Il y avait aussi Charles GRANOULLAC.

En 1950, le hasard a voulu que je vienne m'installer à Cavagnac et c'est ainsi que j'ai rencontré la famille de Pierre LEONARD ; j'ai appris alors dans quelles circonstances sa courte vie s'est terminée.

Pierre a été pris le 12 février 1944 dans une rafle à la descente du train en gare de Mussidan. Les SS l'ont envoyé avec d'autres jeunes, travailler en Allemagne. A Mussidan il y a un monument qui commémore cette rafle.

De là, il a été envoyé à Compiègne, où se formaient les convois pour les camps de la mort. Et, ensuite dirigé à Buchenwald où il y rencontre Edmond Michelet qui est la dernière personne à l'avoir vu. Il a été ensuite transféré à Mauthausen.

Il y avait là des Kommandos qui étaient connus sous l'appellation Kommando « N N », c'est-à-dire « Nacht und Nebel » (Nuit et Brouillard) commandos où l'on devait disparaître sans laisser de traces.

Un court métrage « Nuit et Brouillard » consacré à la déportation a été tourné en 1955 .

Pierre LEONARD a été transféré dans l'un d'eux « le Château de Hartheim », où il décèdera le 12 octobre 1944 dans des conditions qu'on n'ose pas évoquer.

Pierre, j'espère que ton sacrifice, et celui de ceux qui étaient avec toi, ne seront pas vains. Nous espérons que cette plaque commémorative fasse réfléchir ceux qui la liront.

« Les peuples qui ne connaissent pas leur histoire, s'exposent à la

revivre » Elie Wiesel

On a le droit de pardonner, lorsqu'on peut le faire, mais on n'a pas le droit d'oublier. L'histoire et l'actualité sont là pour nous prouver que le pire est toujours bien vivant.

Je remercie Michel VIGNE, Président de l'A.P.S.A.C. qui s'est chargé d'organiser cette cérémonie.

La commune qui a financé la plaque, remercie la famille Simon qui a autorisé la pose sur le mur de sa propriété.

Comme vous avez pu le constater lors de la cérémonie du 11 novembre, la vente des bleuets n'a pu avoir lieu et n'aura plus lieu. L'association des anciens combattants ayant été dissoute faute d'effectif suffisant.



Amicale de chasse de Cavagnac



L'association de chasse est composée de 20 chasseurs et 25 propriétaires non chasseurs pour une superficie chassable de plus de 500 hectares.

Nous conservons nos deux réserves : « le Causse – Champ de Gane », et le « Marais- le Bayle », nous permettant ainsi de protéger le gibier tout en détruisant les nuisibles.

Nous comptons sur le civisme des chasseurs pour respecter ces réserves.

Les sangliers, en début de saison, attirés par les champs de maïs sur Saint-Palavy ont causé quelques dégâts.

Ces champs de maïs se trouvant sur les communes de Cavagnac et Sarrazac nous avons fait dès l'ouverture une battue avec les chasseurs de Sarrazac ; au cours de celle-ci nous avons tué un sanglier.

Lors des différentes battues organisées par notre association, 1 sanglier, 6 chevreuils et plusieurs renards ont été tués.

Cette année 6 bracelets chevreuils nous ont été attribués; début décembre les 6 bracelets ont été fermés.

Nous avons lâché trois trios de lièvres reproducteurs et quelques faisans.

Le lotto des chasseurs du 6 décembre a connu un vif succès, que tous les participants en soient vivement remerciés.

Comme les années précédentes, un repas amical sera organisé le 8 février 2015, les habitants de Cavagnac y sont cordialement conviés pour goûter sanglier et chevreuil tués au cours de la saison.

Nous rappelons une fois encore aux propriétaires de chiens, que pour le bien-être du gibier et de nos volailles, la divagation des chiens est interdite.

Le président et son bureau souhaitent que la bonne entente entre chasseurs et non chasseurs perdure, et vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2015.

Association "Cavagnac Loisirs"

L'assemblée générale ordinaire annuelle s'est tenue le lundi 20 octobre salle de la mairie.

Tous les sociétaires avaient été convoqués, avec droit de vote et éventuelle remise de pouvoir.

Par ailleurs, une invitation à y participer a été distribuée à tous les habitants de Cavagnac dans leur boîte aux lettres.

Cette A.G. avait pour but de rendre compte aux adhérents de l'activité de l'association, et de la situation des comptes financiers pour la période du 1er septembre 2013 au 31 août 2014 - avec possibilité de délibérer sur les projets et les questions diverses.

Au cours de cet exercice, se sont déroulés :

♦ **7 concours de belote**, d'octobre à avril, soit 460 joueurs en tout. Les lots sont majoritairement alimentaires.

A cet égard, nous tenons à remercier particulièrement nos mécènes : Aviva Assurances, Boucherie Jamond, conserves La Quercynoise, Crédit Agricole et la Ferme Laroque pour les lots qu'ils nous ont généreusement offerts.

♦ **66 séances de gym** (33 mercredis et 33 jeudis) - pour 42 participants, avec un tarif maintenu à 70 € l'année..

Le repas de fin de session s'est déroulé à l'auberge des 7 tours, à Martel.

Le 8 décembre 2013, serrés au maximum, 132 convives ont partagé et apprécié le repas «choucroute», préparé au profit de la section gym.

Hélas, chaque année, nous regrettons de décevoir une trentaine de personnes, par manque de place.

ACTIVITÉ DE L'AGE D'OR

Cette année, l'Age d'Or était fort de 111 membres sur les 164 adhérents à Cavagnac Loisirs.

♦ Le 5 novembre 2013, tous ont été invités au goûter «chataignes» - 32 y ont répondu.

♦ Le 5 janvier 2014, pour l'Épiphanie, occasion du renouvellement de la cotisation annuelle, 60 prétendants à la couronne, 6 ont été élus.

♦ Le 2 mars 2014, le repas «fritons-tourous», élaboré au profit de l'Age d'Or a fédéré 71 convives.

◆ Enfin, le 13 juin 2014, celui des anniversaires s'est déroulé dans le cadre de l'auberge des 7 tours à Martel, où ont été honorés 5 dames et 5 messieurs.

AUTRES ACTIVITES

Le 26 avril 2014 était prévu notre habituel repas à thème : au menu ce jour-là «aligot-saucisse»
Par manque de candidats, nous avons dû abandonner le projet.

REPAS DE LA SAINT JEAN

Cette fête clôture les activités de l'exercice
Plus de 160 participants ont partagé les moules frites de Papa Paëlla.
L'animation musicale était assurée par Gérard Gouny et les nombreux danseurs ont évolué avec plaisir sur le parquet, loué pour l'occasion.

La météo défavorable, ne nous a cependant pas permis d'allumer le feu de joie traditionnel.

NOUVEAUTE

Depuis début janvier 2014, dans le cadre de «Folle Avoine», un atelier multi-activités se déroule le lundi après midi au Cantou à Pélissié. Peintres, brodeuses, tricoteuses, couturières... y partagent leurs connaissances et expriment tout leur talent. La séance se termine par un goûter léger.

BIBLIOTHEQUE DE PRÊT DU LOT

Le conseil général du Lot met en place dans les communes un service de prêt gratuit de livres et revues.
Le Bibliobus passe deux fois par an pour renouveler les ouvrages déposés. A Cavagnac, le «point lecture» est situé en mairie, en bout de la salle polyvalente. Une permanence est ouverte les lundis de 16h30 à 17h30 par Robert DIDIER; En cas d'absence, Martine assure la transmission des demandes de prêt ou les retours.
L'association dispose également d'une collection d'ouvrages offerts par des personnes désireuses de donner une seconde vie à leurs livres.

Elle contient actuellement plus de 400 titres - un catalogue est consultable sur place.

Bonne lecture à tous.
Pour l'association «Cavagnac Loisirs»
Le trésorier

BOULES

Depuis la création de l'espace jeux nous avons décidé, afin de brasser toutes les tranches d'âge de construire trois terrains de boules. Devant le succès rencontré quant à la fréquentation, il nous est apparu nécessaire d'en rajouter deux. C'est ainsi que tous les dimanches matins, de 10h à 12h une vingtaine de passionnés, parfois plus s'affrontent dans des parties sérieuses avec pour objectif « la gagne » mais toujours dans la bonne humeur.



Afin de répondre à la demande des joueurs, une séance supplémentaire est proposée en nocturne le vendredi à partir de 21h pour la période de mai à fin septembre.

Pour prolonger la bonne entente, quelques repas à thèmes sont organisés au cours de la saison (sardinades, grillades, vin nouveau ...).

Tous les nouveaux joueurs seront les bienvenus

VIDE GRENIER

Comme tous les ans, nous avons organisé le 8ème vide grenier qui fut un succès. Cette année, nous avons accueilli 84 exposants dans une très bonne ambiance sous un soleil radieux. De nombreux chineurs ont pu venir dès 7 heures. Tout au long de la journée, les enfants ont pu faire des tours de manège et s'amuser à la pêche aux canards (nous remercions nos amis forains qui nous retrouvent chaque année). Pour 2015 vous pourrez venir chiner ou tenir un emplacement le dimanche 7 juin. Nous tenons à remercier les exposants et tous les bénévoles qui nous permettent d'organiser cette journée;

L'équipe du vide grenier



L'ATELIER DE DANSES

Depuis maintenant deux ans, l'atelier de danses connaît toujours un grand succès.

L'année 2013/2014 a accueilli plus de 50 participants qui sont venus s'initier aux danses de salon (marche, paso, java...) et aux danses en lignes (madison, reggae musette,...) danseurs bénévoles que nous remercions beaucoup.

Nous avons organisé deux bals pendant la saison qui ont rassemblé de nombreux danseurs passionnés. Vous pouvez venir nous rejoindre pour la troisième saison 2014/2015 tous les mercredis de 20h30 à 22h30.

L'équipe de l'atelier de danses



Association les mâles fêteurs à Cavagnac

Les Mâles-Fêteurs remercient tous les participants aux différents événements de l'année 2014 (Coupe du Monde de football, concours de pétanque, concours de jeux vidéo et nos soirées festives...). Vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre à notre Bodega des Mâles Fêteurs, située entre Pélissié et le Puy Troubadour.

2015 s'annonce riche en événements sportifs (Coupe du Monde de Rugby et Tournoi des VI Nations...), festifs (karaoké, soirée Carnaval..) et sans oublier notre soirée années 80 qui remporte de plus en plus de succès!

Dès la rentrée 2015/2016, nous mettrons à l'honneur la jeunesse du canton en proposant des cours d'initiation au théâtre dans l'enceinte de notre Bodéga.

Retrouvez notre page Facebook sur <https://www.facebook.com/males.feteurs.5>

Ainsi, vous pourrez suivre les informations de l'association ainsi que les événements à venir.

Venez partager avec nous des moments de convivialité !!!

Nos joies, nos peines



NOUS ACCUEILLONS :

FOLOPPE Lyam
LEYMARIE Marius
CODRON Plume
SABUT Noé

Baudet
Bordigue
Aubiac
Le Bayle

NOUS FÉLICITONS :

CHAPELLE Dominique et EBELY Claudette

Aubiac



« Le mariage est une greffe : ça prend bien ou mal » Victor Hugo



NOUS REGRETTONS :

FREYSSINET Veuve BRIAT Marie
CALMET Marcel
TERRIEUX René , Pierre
CAYRE Veuve VIALLE Adrienne
MARTIGNAC Georges
LIGONIE Marc
LACHENAUX Paulette
POULET Jean-François
COTEL Pierre

Saint Palavy
Baudet
Auriol
Champ de Gane
Aubiac
Baudet
Auriol
Montagnac
Lacave

« Le nom grandit quand l'homme tombe » Victor Hugo

Liste électorale communale

Avec 18 inscriptions et 22 radiations au cours de l'année 2014, elle compte 330 électeurs au 31 Décembre 2014.

Notre liste électorale complémentaire (Elections Municipales) compte trois électeurs : Deux 2 électeurs de nationalité Belge et Un électeur de nationalité portugaise .

Notre liste électorale complémentaire (Elections Européennes) compte un électeur de nationalité portugaise .

Habitants de nationalité étrangère

Notre commune compte 12 habitants de nationalité étrangère qui se répartissent comme suit :

1 Allemande , 2 Belges , 7 Britanniques et 2 Portugais .
Deux habitants possèdent la nationalité franco-allemande .

Mini-dépliant mémo pédagogique grand public

(format plié 8,5 x 5,5cm
idem carte bancaire)



recto

Après 20h, la nuit, le week-end et les jours fériés

... avez le réflexe **39 66**

allo docteur



Vous êtes malade et le cabinet médical de votre médecin traitant est fermé ?
Pas de panique !

Pour éviter tout déplacement inutile, commencez par **téléphoner**.



Au téléphone, un médecin vous écoute et évalue la situation pour trouver la solution adaptée à votre état de santé.



Il vous apporte un conseil médical. Il peut vous orienter vers un médecin de garde près de chez vous, ou vers un service d'urgence.

si une vie est en danger ?

Si vous pensez qu'une vie est en danger, aucune hésitation :

Appelez immédiatement le **15 (SAMU)**



... contactez tout de suite le **15 (SAMU)**



Au centre 15, un médecin évalue la situation et mobilise les moyens adaptés à l'urgence vitale.

Détachez cette carte et conservez-la à portée de main

Malade la nuit, le week-end ou un jour férié ?

Avant de vous déplacer **téléphonez**

3966
allo docteur

En Midi-Pyrénées, il y a toujours un médecin à votre écoute, à partir de 20h, toutes les nuits, les week-ends, et jours fériés.

(*) Coût d'un appel local depuis un poste fixe.

verso

Préparez votre appel téléphonique

Dans tous les cas, on vous demandera de préciser :

- Votre identité (ou celle du malade)
- Votre âge
- Votre adresse
- Votre téléphone

Signalez aussi au médecin tout traitement médical en cours. Munissez-vous de votre ordonnance.



N'attendez pas !

Quand vous êtes malade, le plus simple est de consulter votre médecin traitant dans la journée.

Évitez d'attendre l'aggravation des symptômes et de vous faire soigner la nuit ou le week-end suivant !

Avant de vous déplacer, **téléphonez !**

Un service médical de garde est à votre écoute pour vous apporter une réponse médicale adaptée à votre besoin.

39 66
allo docteur

A partir de 20h, et toutes les nuits, week-ends et jours fériés

Toujours un médecin à votre écoute

C'est ça la permanence des soins, partout en Midi-Pyrénées.



Suivez les conseils de votre Agence Régionale de Santé et des médecins de Midi-Pyrénées

ARS

URPS

3966
allo docteur

En Midi-Pyrénées, il y a toujours un médecin à votre écoute, à partir de 20h et toutes les nuits, week-ends et jours fériés.

(*) Coût d'un appel local depuis un poste fixe.

ARS Midi-Pyrénées - 05/2014 - service communication - crédits photos : ©Hire Souffrey/Fotolia